

# **PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 JUIN 2024 A 18 HEURES 30**

## **ORDRE DU JOUR**

### **OUVERTURE DE SEANCE :**

- Approbation du PV du 15 avril 2024

### **AFFAIRES GENERALES :**

- Compte rendu des décisions prises par le Président en vertu de ses délégations de signature
- Désignation des représentants aux instances extérieures

### **AFFAIRES FINANCIERES :**

- Autorisation de signature des marchés de travaux pour l'interconnexion Coudreceau / Marolles-les-Buis
- Mise à jour AP/CP Interconnexion Coudreceau / Marolles-les-Buis
- Sortie de l'inventaire du car : AC-066-TL
- Vote d'une subvention à l'association AAPPMA

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

- Dossiers Perche Ambition

### **SANTE :**

- Avenants aux marchés de travaux du Centre de Santé de Nogent-le-Rotrou
- Plan de financement de la vidéoprotection du centre de santé de Nogent-le-Rotrou
- Bail de location des locaux du centre de santé aux infirmiers

### **ENFANCE - JEUNESSE :**

- Plan de financement pour l'acquisition du mobilier pour une salle de lecture au Pôle Enfance
- Modification du règlement intérieur des Accueils de loisirs

## **HABITAT :**

- Election au Conseil de surveillance LOGi'EL

## **URBANISME / ENVIRONNEMENT :**

- Approbation du document-cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)
- Arrêt du projet PLUI
- Subvention OPAH-RU
- Subvention opération façades
- Modification n°2 du règlement relatif aux dispositions d'aides en matière de ravalement de façades
- Instauration du dispositif préalable à la mise en location, délégation de la gestion et de la mise en œuvre du dispositif à la ville de Nogent-le-Rotrou
- SICTOM RPQS 2023

## **RESSOURCES HUMAINES :**

- Autorisation de renouvellement de la convention de mise à disposition individuelle de l'assistante administrative et comptable entre la CDC et l'OTC - 2024-2025
- Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent d'entretien des locaux à TNC 15h30 => passage à 20h30
- Création d'un poste en accroissement temporaire à TNC 17/35ème - Agent technique polyvalent -
- Création d'un poste d'animateur en accroissement temporaire à TNC 9h30/35ème
- Création d'un poste permanent d'animateur d'ALSH à TNC 8h75/35ème - Cadre d'emplois des Adjointes d'animation
- Recours à l'apprentissage - Ressources humaines (après CST)
- Création d'un poste d'animateur en accroissement temporaire à TNC 17/35ème (remplacement Anne MORICE) à compter du 1er/09/2024 pour 6 mois maximum
- Création d'un emploi permanent de Directeur d'ALSH à TC à compter du 01/09/2024 (Harry MORICE)
- Création d'emplois saisonnier d'agent d'entretien des locaux + de restauration (ALSH)
- Mise à jour du RIFSEEP
- Mise à jour des Astreintes techniques
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Prime mobilité durable
- Mise à jour des Congés exceptionnels (harmonisation avec Ville/CCAS) : Retiré de l'ordre du jour

Date de convocation : le 11 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : 31 – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Daniel BOUYGUES, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Thierry COSSE, Catherine CATESSON, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Pascale DE SOUANCE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Estelle DUEZ, Claude EPINETTE, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marie POIRIER, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Josiane SEIGNEUR, Michel THIBAUT, Alain VILLETTE, délégués titulaires ;

Représentés : 0 –

Absents : 7 – Bertrand DE MONICAULT, Jean-Pierre HUGUET, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Julie RACHEL, Jannick RIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE,

Pouvoirs : 8 – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Rudy BUARD à Jean-Albert BASSOULET, Guillaume CARAYON à Philippe PELLION, Nadine CHAILLOU à Catherine CATESSON, Jean-Claude DORDOIGNE à Josiane SEIGNEUR, Angélique PAILLARD à Philippe RUHLMANN, Marc PETAGNA à Alain VILLETTE, Alain VERGNOL à Martine CARRE-AVELINE,

Secrétaire de séance : Jean-Albert BASSOULET

Monsieur le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil communautaire.

Monsieur Jean-Albert BASSOULET est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Monsieur le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2024**

Vote favorable à l'unanimité.

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE SES DELEGATIONS**

Monsieur Le président rend compte pour la parfaite information des élus des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant en application de la délibération du 9 juillet 2020 et du 4 octobre 2021.

- **Décision n°D2024/004 : Signature bail de location du studio de la Maison de Santé de Nogent-le-Rotrou avec Madame PETIT (médecin généraliste)** pour son remplacement du 26 juillet au 15 août 2024.
- **Décision n°D2024/005 : Signature d'un arrêté de modification de la régie mixte (avances / recettes)** suite au changement de personnels pour la gestion déléguée de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- **Décision n°D2024/006 : Signature d'une convention de mise à disposition d'un bus** pour les jeunes sapeurs-pompiers de Nogent-le-Rotrou afin de représenter le Département d'Eure-et-Loir au championnat de France de concours de manœuvres des JSP du 6 au 8 juillet 2024 à Angers.
- **Décision n°D2024/007 : Signature bail de location du studio de la Maison de Santé de Nogent-le-Rotrou avec Madame DEBRABANT Océane** (Stagiaire à la pharmacie Saint Pol) du 27 mai au 08 juin 2024

Le Conseil Communautaire prend acte de cette communication.

### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX INSTANCES EXTERIEURES.**

Suite à la démission de Monsieur RICHARDEAU Patrick (élu sur la commune de Vichères) et du souhait de Madame MARTINE Marie-Claude exprimé auprès du SICTOM, il convient de désigner de nouveaux représentants de la Communauté de Communes du Perche au sein des instances extérieures (syndicats, établissements publics, associations).

| Organisme                 | Conseiller sortant                  | Conseiller proposé   |
|---------------------------|-------------------------------------|----------------------|
| SICTOM – Conseil Syndical | • RICHARDEAU Patrick (titulaire)    | • LAUVERGNAT Alain   |
| SICTOM – Conseil Syndical | • MARTINE Marie-Claude (suppléante) | • QUENENSSE Murielle |

Vote favorable à l'unanimité.

### **AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX POUR L'INTERCONNEXION COUDRECEAU / MAROLLES LES BUIS**

|                                  |             |                 |
|----------------------------------|-------------|-----------------|
| Lot 1 Pose de canalisation       | ADA Réseaux | 450 080.00 € HT |
| Lot 2 Génie civil et équipements | SAUR        | 110 000.00 € HT |

Vote favorable à l'unanimité sur le classement proposé et sur l'autorisation donnée au Président de signer les marchés de travaux avec ces entreprises.

## **AP/CP INTERCONNEXION COUDRECEAU / MAROLLES**

### **1°) INTERCONNEXION COUDRECEAU : AP N°23-01 CREATION AP/CP**

|                      | 2023        | 2024         | TOTAL        |
|----------------------|-------------|--------------|--------------|
| Dépenses € TTC       | 17 556,00 € | 685 304,04 € | 702 860,04 € |
| Dépenses € HT        | 14 630,00 € | 571 086,70 € | 585 716,70 € |
| Recettes € HT        |             |              | - €          |
| DETR                 |             | 87 830,00 €  | 87 830,00 €  |
| DEPARTEMENT          |             | 173 272,00 € | 173 272,00 € |
| AELB                 |             | 149 200,00 € | 149 200,00 € |
| Autofinancement € HT | 14 630,00 € | 160 784,70 € | 175 414,70 € |

Vote favorable à l'unanimité

### **CESSION DU CAR AC-066-TL**

Le véhicule immatriculé AC-066-TL, de marque IVECO, (1<sup>ère</sup> mise en circulation le 09/09/2009) est hors service.

Il est proposé de mettre en vente ce car au prix de 3500 € HT.

Vote favorable à l'unanimité

### **DEMANDE DE SUBVENTION AAPPMA 2024**

Monsieur le Président propose d'attribuer une subvention pour 2024 à l'association AAPPMA de 1000 €.

M CRABBE ne prend pas part au vote.

Vote favorable à l'unanimité

### **DOSSIERS PERCHE AMBITION**

Le comité de pilotage du programme Perche Ambition s'est réuni le 19 avril 2024.

Monsieur le Président informe les conseillers des avis formulés sur les dossiers présentés et sollicite leur vote pour l'attribution de la subvention communautaire dans le cadre du programme Perche Ambition Immobilier

L'ensemble des dossiers ont reçu un avis favorable à l'unanimité

**Projet n°24PE02 : Mme Céline GERVAIS – Nouvel'hair – Travaux et matériel – Nogent-le-Rotrou – Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 2 663.23 €

**Projet n°24PE06 : M Sébastien VASSEUR – Pisciculture Vasseur – Travaux – Beaumont-les-Autels – Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000.00 €

**Projet n°24PE07 : Mme Anaïs LECLERC – Librairie La Place – Travaux et matériel – Nogent le Rotrou - Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000.00 €

## **AVENANTS MARCHES DE TRAVAUX CENTRE DE SANTE DE NOGENT-LE-ROTHOU**

Monsieur le Président sollicite de ses collègues l'approbation des avenants suivants aux marchés de travaux pour la construction du centre de santé des Gauchetières.

- **un avenant n°3 au lot n° 6 plâtrerie attribué à Mailhes Pottier de Damigny :**

Une plus-value de 551.31 € HT pour les modifications de retombée de plafond, de plafond sur ossature côté pharmacie.

L'avenant n°3 au lot n° 6 s'élève à +551.31 € HT soit un marché pour ce lot qui passe de  
73 399.10 € HT à 73 950.41 € HT (+0.75%)

Part CDC : marché pour 71 978.50 € HT soit 86 374.20 € TTC

Part pharmacie : marché pour 1 971.91 € HT soit 2 366.29 € TTC

- **un avenant N°2 au lot N° 14 plomberie attribué à SERT (Chartres) :**

Une moins-value de 18 138.98 € HT pour les modifications de meubles modulaires sur les salles de soins et stérilisation

L'avenant n° 2 au lot n°14 s'élève à – 18 138.98 € HT soit un marché pour ce lot qui passe de 178 259.32 € HT à 160 120.34 € HT (-10.18 %)

Vote favorable à l'unanimité

## **PLAN DE FINANCEMENT DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION DU CENTRE DE SANTE DE NOGENT-LE-ROTHOU**

| DEPENSES HT                                                                                               | RECETTES                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Acquisition des caméras et upgrade du serveur<br>mairie – installation 35 007 €                           | DETR 20% 8 370 €            |
| Création de l'interconnexion numérique avec le pôle<br>de surveillance et d'enregistrement mairie 6 841 € | FIPD 60% 25 108 €           |
|                                                                                                           | AUTOFINANCEMENT 20% 8 370 € |
| TOTAL 41 848 €                                                                                            | TOTAL 41 848 €              |

Vote favorable à l'unanimité

## **BAIL DE LOCATION DES LOCAUX DU CENTRE DE SANTE AUX INFIRMIERS**

Vote favorable à l'unanimité

## **PLAN DE FINANCEMENT ACQUISITION DU MOBILIER POUR UNE SALLE DE LECTURE AU POLE ENFANCE JEUNESSE**

| <b>DEPENSES</b>           | <b>Montant € HT</b> | <b>Recettes</b>        | <b>Montant € HT</b> |
|---------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| Achat 4 vitrines          | 3 000.00            | CAF (40 %)             | 2 400.00            |
| Assises                   | 2 300.00            | Autofinancement (60 %) | 3 600.00            |
| Table de rangement albums | 700.00              |                        |                     |
| <b>TOTAL</b>              | <b>6 000.00</b>     |                        | <b>6 000.00</b>     |

Vote favorable à l'unanimité

### **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE**

Il est proposé de modifier le règlement intérieur afin de tenir compte de l'évolution des services et de l'impact financier sur le service (recrutement pour assurer le Taux d'encadrement nécessaire) des réservations non honorées.

- Le changement des modalités d'inscription à la suite de la mise en place d'un nouveau logiciel permettant aux familles de réserver des activités directement sur leurs téléphones portables grâce à un espace famille.
- La facturation de toutes les réservations effectuées par les familles et non annulées au préalable, si l'enfant ne se présente pas à l'accueil de loisirs. Une exception sera faite pour raison médicale ou professionnelle avec un justificatif.
- La majoration du prix de journée en cas de non-réservation sur l'espace famille
- La facturation du temps supplémentaire en cas de retard des familles qui entraîne une augmentation du temps de travail des agents de la Communauté de Communes.

Vote favorable à l'unanimité

### **ELECTION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE LOGI'EL**

Pour rappel l'article 81 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a engagé une réforme profonde de l'organisation du tissu des organismes de logement social en rendant obligatoire le regroupement des bailleurs sociaux gérant moins de 12 000 logements. Les OPH HABITAT EURELIEN, CHARTRES METROPOLE HABITAT, NOGENT PERCHE HABITAT, ainsi que la SA EURE ET LOIR HABITAT ont constitué ensemble une société de coordination afin de satisfaire les exigences de la loi ELAN, avec le soutien des collectivités de rattachement des OPH.

La Communauté de Communes du Perche sera représentée au conseil de surveillance de la société de coordination LOGI'EL par Monsieur Éric GIRONDEAU, Vice-Président en charge de l'habitat.

Vote favorable à l'unanimité

## **APPROBATION DU DOCUMENT-CADRE DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT**

Vote favorable à l'unanimité

## **ARRET DU PLUI**

Vote favorable à l'unanimité

## **DEPART DE MADAME PASCALE DE SOUANCE** **ARRIVEE DE MADAME ROSELYNE RICHARD-BRULE**

**ETAIENT PRESENTS** : 31 – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Daniel BOUYGUES, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Thierry COSSE, Catherine CATESSON, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Estelle DUEZ, Claude EPINETTE, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marie POIRIER, Marie-Claude RIGOT, Roselyne RICHARD-BRULE, Philippe RUHLMANN, Josiane SEIGNEUR, Michel THIBAULT, Alain VILLETTE, délégués titulaires ;

**Représentés** : 0 –

**Absents** : 7 – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Jean-Pierre HUGUET, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Julie RACHEL, Jannick RIBAUT,

**Pouvoirs** : 8 – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Rudy BUARD à Jean-Albert BASSOULET, Guillaume CARAYON à Philippe PELLION, Nadine CHAILLOU à Catherine CATESSON, Jean-Claude DORDOIGNE à Josiane SEIGNEUR, Angélique PAILLARD à Philippe RUHLMANN, Marc PETAGNA à Alain VILLETTE, Alain VERGNOL à Martine CARRE-AVELINE,

**Secrétaire de séance** : Jean-Albert BASSOULET

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES DANS LE CADRE DE L'OPAH-RU**

Le Conseil communautaire,  
Vu le Code général des Collectivités Territoriales,  
Vu la Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes du Perche 2021-2025 en date du 15 mars 2021.

Le Conseil communautaire est invité :

- à se prononcer sur le montant de l'aide indiquée dans le tableau ci-dessous conformément à la convention d'OPAH-RU,

- à engager son versement sur le compte bancaire de la propriétaire désignée étant entendu que la somme sera versée sur présentation de la ou des facture(s) acquittée(s) et visée(s) par le service habitat de la Communauté de Communes du Perche,
- à autoriser le Président à accomplir et à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre des décisions.

Vote favorable à l’unanimité

| Nom                      | Adresse                                           | Catégorie de travaux                                                                                                        | Montant TTC des travaux | Montant HT travaux éligibles | Montant total des aides publiques | Répartition des aides publiques                              |                              |
|--------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------|
|                          |                                                   |                                                                                                                             |                         |                              |                                   | ANAH                                                         | CDC du Perche                |
| Madame FOURMOND Paulette | 3, avenue de la République 28400 Nogent-le-Rotrou | Travaux d'adaptation du logement pour maintien à domicile : zone de douche-système électrique des volets roulants existants | 9 624,47 €              | 8 749,52 €                   | 6 725 € (69,87 %)                 | 6 125 € (revenus très modestes)<br><br>Session du 11/04/2024 | 600 € (10% plafonné à 600 €) |

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES - OPERATION FACADES.**

Le Comité technique du 18 avril 2024, a statué sur les demandes de subventions des propriétaires conformément aux prescriptions et aux devis déposés.

Monsieur le Président propose d'attribuer la subvention selon le tableau présenté en annexe.

| N° dossier | Propriétaire           | Travaux                                                            | Adresse projet                             | Montant travaux éligible HT (€) | Subvention CDC (€) |            |          | Date agrément comité technique |
|------------|------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|--------------------|------------|----------|--------------------------------|
|            |                        |                                                                    |                                            |                                 | Tx %               | Subvention | Plafond  | Montant à payer                |
| 24OF01     | Monsieur COSSE Thierry | Ravalement de façade – piquetage et enduit à la chaux et sable –   | 29, rue BRETONNERIE 28400 NOGENT-LE-ROTHOU | 1950 €                          | 25                 | 487,50     | 3 000,00 | 487,50                         |
| 24OF02     | Madame WEISS Isabel    | Ravalement de façades – piquetage de l'enduit et enduit à la chaux | 01, Impasse du Croc 28330 AUTHON-DU-PERCHE | 18 290 €                        | 25                 | 3 000,00   | 3 000,00 | 3 000,00                       |

Vote favorable à l'unanimité

**MODIFICATION n°2 DU REGLEMENT RELATIF AUX DISPOSITIONS D'AIDES  
EN MATIERE DE RAVALEMENT DE FACADES**

Vote favorable à l'unanimité

**INSTAURATION DU DISPOSITIF D'AUTORISATION PREALABLE A LA MISE EN  
LOCATION, DELEGATION DE LA GESTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU  
DISPOSITIF A LA VILLE DE NOGENT-LE-ROTHOU**

INTERVENTIONS DE M PELLION, M HUWART ET MME CHERON

Vote favorable à l'unanimité

**RPQS SICTOM 2023**

Les élus ont pris acte du rapport.

**AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A  
DISPOSITION INDIVIDUELLE DE L'ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET  
COMPTABLE ENTRE LA CDC ET L'OTC : 2024-2025**

Vote favorable à l'unanimité

**MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'UN AGENT  
D'ENTRETIEN DES LOCAUX A TNC 15H30 : PASSAGE A 20H30**

Vote favorable à l'unanimité

**CREATION D'UN POSTE EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE A TNC  
17/35EME : AGENT TECHNIQUE POLYVALENT**

Vote favorable à l'unanimité

**CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE A  
TNC 9H30/35EME**

Vote favorable à l'unanimité

**CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ANIMATEUR D'ALSH A TNC  
8H45/35EME : CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS D'ANIMATION**

Vote favorable à l'unanimité

**RECOURS A L'APPRENTISSAGE : RESSOURCES HUMAINES**

Vote favorable à l'unanimité

**CREATION D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET (17h) D'ANIMATEUR  
D'ALSH EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE – Service Enfance Jeunesse**

Vote favorable à l'unanimité

**CREATION DE 1 EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DE DIRECTEUR  
D'ACCUEIL DE LOISIRS - SERVICE ENFANCE-JEUNESSE**

Vote favorable à l'unanimité

**CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET D'AGENT D'ENTRETIEN  
DES LOCAUX ET DE RESTAURATION D'ALSH EN ACCROISSEMENT  
SAISONNIER D'ACTIVITE – Service Enfance Jeunesse**

Vote favorable à l'unanimité

**MISE A JOUR DE LA DELIBERATION CADRE RELATIVE AU REGIME  
INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE  
L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Vote favorable à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGIME DES ASTREINTES**

Vote favorable à l'unanimité

**MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vote favorable à l'unanimité

**INSTAURATION DU FORFAIT MOBILITE DURABLE**

Vote favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

Le secrétaire de séance



Jean-Albert BASSOULET

Le Président



Harold HUWART